NATIONS UNIES **S**

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/299
18 avril 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 17 AVRIL 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ITALIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Au nom de l'Union européenne, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration sur la situation au Moyen-Orient publiée par la Présidence de l'Union européenne (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur

(Signé) F. Paolo FULCI

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration sur la situation au Moyen-Orient publiée par la Présidence au nom de l'Union européenne

L'Union européenne exprime sa grande préoccupation devant l'intensification récente de la tension en Galilée et au Liban qui a déjà causé de graves dommages matériels et fait des victimes innocentes. L'Union européenne souhaite que la récente explosion de violence dans la région ne déclenche pas de réaction en chaîne qui pourrait entraîner de nouvelles crises et n'implique pas de dangers pour le processus de paix, dont la continuation et le renforcement revêtent la plus grande importance pour les 15 membres.

L'Union européenne tout en réaffirmant son engagement à la mise en application de la résolution 425 (1978), demande à toutes les parties la plus grande modération et l'arrêt des activités militaires, dans la conviction que la violence n'aide que les ennemis de la paix. L'Union européenne demande aussi à toutes les parties au processus de paix de contribuer, chacune par l'influence dont elle dispose, à réduire la tension pour favoriser un climat plus détendu, dans l'intérêt de tous les peuples de la région.